

LE REPÉRAGE DES FRAGILITÉS ET LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Objectif global

Il s'agit au cours de cette formation de permettre aux intervenants à domicile d'identifier les signes annonciateurs d'une fragilité et/ou perte d'autonomie et des enjeux associés à l'observation de ces signes.

Compétences visées

Identifier la notion de fragilité

Repérer les signes annonciateurs d'une fragilité et/ou risque de perte d'autonomie

Transmettre l'information - alerter face aux signes repérés

Public

Aide ménager, auxiliaire de vie, employé familial, tout professionnel de l'aide et du soin intervenant auprès de personnes âgées

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sauf pré-requis incompatibles avec le handicap. Afin de faciliter et d'assurer les meilleures conditions d'apprentissage, il est toutefois vivement conseillé de nous contacter au préalable afin de nous permettre d'aménager/adapter si besoin la formation pour la réaliser dans les meilleures conditions : contact Référent Handicap c.edonlamballe@ediad.com

Prérequis

Niveau Français B2 lu, écrit et parlé

Méthodes pédagogiques

Utilisation de méthodes actives, pour favoriser la participation des stagiaires et optimiser ainsi l'ancrage des apports théoriques et techniques. Pour cela sont mobilisés les échanges avec les stagiaires quant à leurs savoirs, leurs expériences, leurs pratiques professionnelles. Les mises en situation, les études de cas s'alternent avec les apports théoriques présentés par la formatrice.

Profil du formateur

25 ans d'expérience dans la formation dans les services à domicile.

Modalités évaluation des compétences

Positionnement – Evaluation des acquis par un quiz final sur les compétences visées

Modalités évaluation de la formation

Questionnaire de satisfaction à chaud par le stagiaire – Attestation finale de validation de compétences

MODALITÉS :

- Dates et lieux : Nous consulter, en inter ou en intra, en classe virtuelle ou présentiel
- Durée : 7 heures
- Réponse sous 48 h à toute demande d'information
- Nb de pers minimum 4 - max 12
- Coût en inter : 300 euros/personne – pour un intra : nous consulter
- Inscription sous réserve de places disponibles et jusqu'à 5 jours avant la date de formation
- Contact inscription : Carole Edon Lamballe c.edonlamballe@ediad.com
06 82 64 47 32



MOYENNE ATTRIBUÉE PAR NOS STAGIAIRES A CETTE FORMATION : 9,20/10

V3/08.11.2023

LE REPÉRAGE DES FRAGILITÉS ET LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

PROGRAMME

Présentation de la formation avec présentation des compétences visées et méthodes d'évaluation

Tour de table et recueil des attentes individuelles et collectives

Test de positionnement : quiz sur des définitions et des pratiques professionnelles autour de la perte d'autonomie

1. Le repérage des fragilités chez la personne âgée

Les concepts de vieillissement, autonomie, dépendance, fragilité, pathologies...

Les principaux risques de la perte d'autonomie

Les facteurs à risque, causes d'une perte d'autonomie

2. Le rôle de l'intervenant à domicile : l'observateur pro-actif

La notion d'observation – écoute

Le suivi de l'état général avec ses indicateurs : sommeil, nutrition, hydratation, moral, cohérence...

Les risques associés à la mobilité : chute

La souffrance physique et/ou psychique

La transmission d'informations

Le secret professionnel et le cahier de liaison

Le secret partagé : contenu et limites

Le secret partagé : contenu et limites

3. Les autres professionnels, acteurs de la prévention de la perte d'autonomie

La notion de coordination

Test d'évaluation de compétences

Clôture de la formation et tour de table

Questionnaire de satisfaction